

Pôle Ville Animatrice  
Service Gestion des Salles Municipales  
et des Structures Sportives  
FH/ED

N° 20240288

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 Mars 2023, donnant à Monsieur le Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n° 2023P00203 du 31 mars 2023, donnant délégation à Monsieur Thomas HUBERT, Adjoint au Maire,

Considérant la nécessité de régler par une convention les modalités d'utilisation des structures sportives pour des activités régulières ou ponctuelles.

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** de ratifier la convention passée avec l'Association IRIS HOCKEY LAMBERSART, dont le siège social est situé 103 Avenue du Colysée à Lambersart 59130 représentée par Monsieur FRAPPART Laurent, Président, pour la mise à disposition des structures sportives de la Ville du dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024 au dimanche 31 août 2025.

**ARTICLE 2 :** La convention est conclue à titre gracieux.

**ARTICLE 3 :** Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services, et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 06 NOV 2024



Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué

Thomas HUBERT

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D20240288</b>
Objet :	<b>Convention passée avec l'association Iris Hockey, pour la mise à disposition des structures sportives de la Ville du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-06 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique :	059-215903287-20241106-D20240288-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20241106-D20240288-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240288.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241106-D20240288-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	244.9 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240288 Convention Iris Hockey.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241106-D20240288-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	744.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 novembre 2024 à 13h53min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 novembre 2024 à 13h53min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 novembre 2024 à 13h54min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 novembre 2024 à 13h54min09s	Reçu par le MI le 2024-11-06